

DEBAT PUBLIC A 31bis

Toul le 02/06/2015





LA SAFER...!

- Opérateur foncier rural et péri-urbain
- En charge d'une mission de service public
- Sous le contrôle de deux Commissaires du Gouvernement (Agriculture/Finances)
- Société Anonyme à but non lucratif
- Capital détenu par : Profession Agricole/ Collectivités/Etat



CINQ AXES D'INTERVENTION

- **Agriculture...** dont compensation des emprises publiques (infrastructures, zones d'activités...)
- **Forêt...** dont compensation des emprises publiques
- **Territoires...** dont la contribution aux grands ouvrages publics
- **Environnement...** dont la compensation au titre des mesures environnementales
- **Transparence/observatoire du marché foncier**



BARREAU TOUL/ DIEULOUARD

- **Convention SAFER/EPFL du 03/12/2008**
- ✓ A la demande de la Profession Agricole
- ✓ Objet : constitution de réserves foncières
- ✓ Porte sur des terres agricoles/pour réduire l'impact agricole
- **Stock actuel : 207 ha**
- ✓ bien doté dans la partie nord du barreau
- ✓ à consolider dans la partie sud
- **Destination :**
- ✓ Attribution au maître d'ouvrage des stocks placés sur le tracé
- ✓ Compensation des agriculteurs touchés par les emprises

STOCK SAFER Projet A31 Bis

